

CONSTRUCTION ET RÉHABILITATION DE LOGEMENTS SOCIAUX

LE DÉPARTEMENT ACCOMPAGNE DYNACITÉ À HAUTEUR DE 15 MILLIONS D'EUROS

Jean Deguerry, Président du Conseil départemental de l'Ain, et Marc Gomez, Directeur général de l'Office public départemental d'habitat social Dynacité, ont signé, lors de la session du 4 juillet 2022, une convention de partenariat « Ambition commune 2022-2026 » qui témoigne de la politique volontariste menée par le Département en faveur du logement et de l'habitat. Le Département s'engage, en effet, à accompagner financièrement les actions de Dynacité pour la construction (2 millions d'euros par an) et la réhabilitation de logements sociaux (1 million d'euros par an) pendant 5 ans, soit au total 15 millions d'euros de 2022 à 2026.

L'objectif annuel fixé à horizon 2024 pour Dynacité est de programmer :

- 250 logements locatifs sociaux neufs ;
- 50 logements en accession sociale à la propriété ;
- 150 logements en réhabilitation au niveau bâtiment basse consommation (BBC).



Zoom sur quelques programmes...

- Thoiry, rue de l'Etraz : 20 logements collectifs
- Thoiry, rue d'Allemogne : 10 logements collectifs
- Ornex, gendarmerie : 27 logements collectifs
- Oyonnax, 20-22 avenue Jean Jaurès : 40 logements collectifs
- Ambérieu-en-Bugey, chemin de ronde : 10 logements individuels et 8 logements collectifs



« Le Département de l'Ain dispose de la compétence en matière d'aides à la pierre. La signature de cette convention de partenariat avec Dynacité, bailleur de référence, montre bien notre volonté de maintenir une production importante de logements sociaux dans l'Ain. Ce sont 15 M € de crédits que nous engagerons pour répondre aux besoins des Aindinois et offrir aux locataires de meilleures conditions de logements. »

Jean DEGUERRY, Président du Département de l'Ain



« Parce que l'Ain gagne environ 6 000 nouveaux habitants par an, le Département a fait le choix de développer une politique logement volontariste. La convention qui vient d'être signée prévoit un accompagnement de Dynacité à hauteur de 3 M € par an, pendant 5 ans, pour relancer la production de logements sociaux dans l'Ain. C'est un plan ambitieux : il prévoit aussi la réhabilitation de logements pour répondre aux enjeux de la transition énergétique. »

Clotilde FOURNIER, Vice-Présidente du Département de l'Ain déléguée à l'insertion, à l'emploi, à l'habitat et au logement